

À LA UNE

LE CONSEIL DE L'EUROPE NOUS A DONNÉ RAISON

En 2018, l'Unafam, l'Association des Paralysés de France **APF France handicap**, l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants en situation de handicap **Unapei**, et la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés **FNATH**, ont déposé une réclamation collective auprès du Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe (*). Le Conseil de l'Europe vient de faire part de sa décision. **Il dénonce la violation par l'État français des droits des personnes en situation de handicap** : manque d'accompagnement et pénurie de services de soutien, injustices socio-économiques, difficulté d'accès au logement, à la santé, mais aussi refus de scolarisation, manque de protection sociale des familles concernées... En France, la liberté et la dignité des personnes en situation de handicap et de leurs familles sont entravées, leurs droits bafoués. C'est aujourd'hui le Conseil de l'Europe qui l'affirme. **Nos associations demandent dès à présent à l'Etat que les conclusions de cette décision soient prises en compte et traduites sans délai en politiques publiques cohérentes**, coordonnées, chiffrées, ainsi que le requièrent ses engagements, dans la Charte sociale européenne et dans la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.



Pour en savoir plus, cliquez ici ! 

(*) Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale fondée en 1949. Il regroupe 46 États dont les 27 membres de l'Union européenne. Son rôle est de défendre les droits de l'homme et la démocratie.

ÇA SE PASSE À L'UNAFAM



UNE BELLE JOURNÉE UNAFAM

À noter sur votre agenda, une belle journée de détente avec la visite du château, un pique-nique et une après-midi détente, pour nos adhérents et sympathisants.

Pour en savoir plus, cliquez ici ! 



LE CHIFFRE DU JOUR

POUR LA PSYCHIATRIE :

351 LITS

installés en hospitalisation complète

303 PLACES

installées en hospitalisation de jour

9 PLACES

installées en hospitalisation de nuit

DÉPRESSION RÉSISTANTE



L'UNAFAM de Côte-d'Or propose une journée d'information sur la dépression résistante lundi 5 juin de 9h30 à 17h00 au Centre Hospitalier La Chartreuse. Elle permettra de mieux comprendre les troubles de cette maladie souvent considérée comme une faiblesse de caractère, de faire face un peu plus sereinement à ses conséquences et d'améliorer sa relation avec le malade. Si vous souhaitez plus d'informations, contactez les bénévoles de l'association au 03 80 49 78 45.

Pour vous inscrire et en savoir plus, cliquez ici !



ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC SON PROCHE BIPOLAIRE

L'Unafam 21 vous propose aussi des journées de formation. Ces journées sont destinées, plus particulièrement, à l'entourage proche de personnes vivant avec des troubles bipolaires. Ceux-ci, qui sont extrêmement déstabilisants, peuvent avoir de nombreuses conséquences sur l'équilibre familial. L'attitude à adopter pour y faire face est complexe. La mise en place d'une communication adaptée peut améliorer la relation et aider à se préserver. Si vous souhaitez plus d'informations, contactez les bénévoles de l'association au 03 80 49 78 45.

Pour vous inscrire et en savoir plus, cliquez ici !



REJOIGNEZ NOS BÉNÉVOLES ! LA DÉLÉGATION A BESOIN DE VOUS !



Vous le savez : les associations fonctionnent grâce à l'engagement bénévole de leurs adhérents. C'est bien sûr le cas de l'UNAFAM 21.

Les bénévoles sont les visages de notre association, ils en constituent aussi les rouages.

Rejoignez-nous pour écouter, accueillir, informer les familles ; pour représenter les usagers de la psychiatrie dans les instances locales ; pour œuvrer à la déstigmatisation des maladies psychiques...

Si nous n'y sommes pas, qui parlera pour nos proches et pour nous, qui défendra leurs droits ?

Actuellement, nous avons besoin de bénévoles pour siéger

- au sein d'ACODÈGE,
- au sein du Conseil Local de Santé Mentale Franco Basaglia,
- et pour participer à la démarche « Tourisme et Handicap en Côte-d'Or ».

Pour en savoir plus : 03 80 49 78 45 ou 21@unafam.org

L'UNAFAM VOUS AIDE !

LES COMMISSIONS D'USAGERS



Pour la première fois -preuve de sa compétence et de son engagement- une de nos bénévoles, Christine, a été élue en février dernier à la Présidence de la Commission des usagers du Centre Hospitalier La Chartreuse.

Des bénévoles de l'UNAFAM 21 siègent en effet dans les instances de démocratie sanitaire (Commissions des usagers, Conseils de vie sociale) après avoir été désignés et spécialement formés pour vous soutenir.

Ce sont les « Représentants des Usagers » (RU). Pendant la durée de leur mandat, ils œuvrent pour le respect des droits des patients, leur sécurité, la qualité de leur prise en charge et des soins, pour la qualité de l'accueil, de leur orientation et de leur suivi. Ils sont la voix des patients et de leurs familles dans l'examen de leurs réclamations.

Prenez contact au 03 80 49 78 45.

PROFAMILLE : RÉUNION D'INFORMATION



Le programme Profamille (le programme de psycho-éducation pour les proches de malades souffrant de troubles schizophrènes) sera à nouveau mis en place, pour sa session 2023-2024, par le C2RB (Centre Référent de Réhabilitation psychosociale de Bourgogne) du CH La Chartreuse avec la participation de l'UNAFAM 21.



Une réunion d'information aura lieu mardi 13 juin à 17h00 dans l'amphithéâtre du Centre Hospitalier La Chartreuse à Dijon (bâtiment « Amphi-Centre de Documentation »).

Elle vous permettra de tout savoir : l'intérêt (largement éprouvé depuis plus de dix années) de cette formation, son déroulement, ses modalités.

Vous voudrez bien vous inscrire par courriel au 21@unafam.org

en nous précisant votre numéro de téléphone, votre adresse et votre adresse courriel.

Pour en savoir plus, voyez le dépliant en cliquant ici !



LE 15, VOUS AVEZ DIT LE 15 ?

A l'occasion de leur 1^{re} session de formation au CHU à Dijon, nous avons pu rencontrer un groupe de 9 futurs Assistants de Régulation Médicale, le 15 février dernier, grâce à Mme Smorto, responsable de leur formation. En préalable, une visite des services du 15 nous a permis d'être en contact avec les premiers interlocuteurs d'un appel d'urgence et de mieux appréhender la méthode et l'organisation de la prise en charge des personnes en souffrance. Vous téléphonez au 15, votre premier interlocuteur est un Assistant de Régulation Médicale (ARM) qui, en 45 secondes, géolocalise prioritairement votre appel, enregistre votre nom, votre adresse et procède selon un questionnement précis à une première évaluation de la gravité de votre situation d'urgence afin de vous orienter sans délai vers un médecin régulateur. Vous recevez ainsi des premiers conseils, l'explication des gestes à effectuer et si nécessaire l'envoi de secours immédiats. Dans la salle de régulation évoluent ARM et médecins. Ils sont 47 à répondre 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 aux appels lancés de la Côte-d'Or et de la Nièvre. Installés dans des box regroupés en îlots différenciés, ils disposent d'outils informatiques et téléphoniques modernes avec la possibilité de recourir à la vidéo. Ils peuvent alors hiérarchiser les appels, les partager et mobiliser les moyens d'action appropriés sous la responsabilité du médecin régulateur : simple préconisation, consultation du médecin traitant, envoi d'un médecin de garde, des sapeurs-pompiers, du SMUR, de l'hélicoptère... Les urgences vitales représentent 5 à 8% des appels. Le rôle de l'ARM, crucial dans la prise en charge des personnes en situation d'urgence, requiert capacité d'écoute, gestion du stress, faculté d'analyse et de synthèse, maîtrise des outils mis à disposition et réactivité.

Ne confondons pas le SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) et le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) :

- Le SAMU est un service hospitalier qui réceptionne les appels effectués au 15 et organise le traitement des urgences.
- Le SMUR dispose d'une équipe médicale, d'un véhicule et de matériel. Il intervient à la demande du SAMU.

UNE BULLE D'OXYGÈNE EN BORD DE MER !

Les inscriptions pour les séjours Falret sont ouvertes.

Maintenir une relation de qualité au quotidien s'avère parfois difficile. Cette situation génère fatigue, isolement, stress...

Trouver du soutien et des informations/formations devient alors essentiel pour épauler au mieux son proche en évitant l'épuisement. C'est pourquoi la Fondation FALRET en partenariat avec l'UNAFAM, renouvelle en 2023 ses séjours RÉPIT (à destination des aidants) et PARENTHÈSE (à destination des aidants et de leur proche aidé).

Cliquez ici pour avoir plus d'infos



ou appelez le 01 58 01 08 90

ÉTÉ 2023

DES SÉJOURS SPÉCIFIQUEMENT CONÇUS POUR LES FAMILLES ET LEURS PROCHES CONFRONTÉS AUX MALADIES PSYCHIQUES. EN PARTENARIAT AVEC L'UNAFAM



UNAFAM 21 : c/o Maison des Associations - Boîte K4 - 2 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon
CONTACT : E-mail : 21@unafam.org - Tél. : 03 80 49 78 45 - Web : www.unafam.org/cote-dor

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Jean-Louis Laville : Délégué départemental UNAFAM 21

COMITÉ DE RÉDACTION : Catherine Norguet, Jean-Marc Peintre, Gérard Delmas et Jean-Paul Verdier

RÉDACTION : UNAFAM 21 et Patrice Bouillot

MAQUETTE : Ludovic Barbier / ludovicbarbier21@gmail.com - **IMPRESSION :** ESAT-Habilis

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :



Côte-d'Or



Bourgogne